



Transformation des conflits et prévention des crises  
dans le domaine de la gestion communale des  
ressources naturelles en lien avec  
la transhumance transfrontalière au  
Niger, Burkina Faso et Bénin



Ziviler Friedensdienst  
Service civil pour la paix

# Rapport Global sur la Typologie des éleveurs transhumants du Niger- Burkina et Bénin

---

Rapport d'analyse

GIZ/ZFD

novembre 2016  
(version finale)

## Sommaire

Introduction .....	4
1. Rappel des objectifs de l'étude sur la typologie des éleveurs transhumants .....	4
2. Méthodologie de la réalisation de l'étude.....	4
3. Difficultés et limites de l'étude .....	5
4. Zone de couverture de l'étude .....	6
4.1 Pour la zone de Fada N'Gourma (Burkina).....	6
4.2 Pour la zone de Parakou/Kandi (Bénin) .....	7
4.3 Pour la zone de Natitingou (Bénin) .....	7
4.4 Pour la zone de Dosso et Tillabéry (Niger) .....	7
5. Analyse des données .....	8
5.1 Profil général des éleveurs transhumants .....	8
5.2 Résidence principale et cause du départ en transhumance .....	8
5.3 Données sur les troupeaux.....	9
5.4 Données sur les parcours et difficultés.....	10
5.5 Système de communication utilisé par les éleveurs en transhumance .....	12
5.6 Niveau de connaissance et de respect des règles administratives de transhumance par les éleveurs.....	13
5.7 Propositions globales formulées par les éleveurs pour améliorer la transhumance .....	14
6. Discussion .....	14
Conclusion générale .....	16

## Liste des tableaux

Tableau N°01: <i>Profil général des éleveurs transhumants</i> .....	8
Tableau N°02 : <i>type d'animaux conduits en transhumance</i> .....	9
Tableau N°03 : <i>du rapport que les éleveurs ont avec le troupeau en transhumance</i> .....	10
Tableau N°04: <i>les compagnies des éleveurs transhumants</i> .....	10
Tableau N°05 : <i>principaux critères de choix des parcours</i> .....	11
Tableau N°06 : <i>décision de changement d'itinéraire</i> .....	11
Tableau N°07 : <i>moyens de communication utilisés par les éleveurs</i> .....	13
Tableau N°08: <i>connaissance des règles de la transhumance par les éleveurs transhumants</i> .....	14

## **Introduction**

Depuis 2011, le projet ‘‘transformation des conflits et prévention des crises dans le domaine de la transhumance transfrontalière au Niger, au Burkina faso et au Bénin’’ mise en œuvre par la GIZ/ZFD appuie les organisations de la société civile et étatiques au niveau du Niger-Burkina et Bénin afin de contribuer à la pratique d’une transhumance apaisée ; celle qui présente moins des conflits.

Cependant il a été constaté que la faible connaissance des différents types d’éleveurs transhumants, ne facilite pas aux acteurs du secteur pastoral notamment les associations d’éleveurs, les communes, les services techniques et autres programmes et projets, de planifier des actions qui tiennent compte de la diversité et variabilité des types des transhumants.

C’est ainsi que le projet GIZ/ZFD a voulu apporter sa contribution pour une meilleure connaissance des différents types d’éleveurs transhumants à travers la réalisation de la « typologie des éleveurs transhumants entre le Niger, le Burkina et le Bénin ». Ce qui permettra au projet GIZ/ZFD et à ses partenaires de bien cibler les actions de paix dans le cadre de la prévention des conflits liés à la transhumance transfrontalière.

### **1. Rappel des objectifs de l’étude sur la typologie des éleveurs transhumants**

Cette étude a pour principal objectif de permettre au projet GIZ/ZFD et à ses partenaires de mieux connaître et comprendre les différents types d’éleveurs transhumants nationaux et transfrontaliers entre le Niger, le Burkina et le Bénin à fin d’initier des actions de prévention des conflits qui répondent aux besoins de paix des différents acteurs impliqués lors des mouvements des transhumances.

#### **Les objectifs spécifiques sont:**

Mieux connaître les groupes cibles du projet GIZ/ZFD dans les trois pays d’intervention notamment les différents types d’éleveurs transhumants. Cette connaissance implique les différents types d’éleveurs transhumants, leurs stratégies de mobilité pour l’accès et l’exploitation des ressources naturelles, leurs stratégies d’alliances avec les populations des pays d’accueil, les contraintes et opportunités lors des mouvements de transhumance, etc...

Permettre au projet GIZ/ZFD et à ses partenaires notamment les associations d’éleveurs, les communes, les services techniques et les autres projets et programmes du secteur de disposer d’un outil d’aide à la décision et à la planification. Ainsi les actions de paix seront identifiées sur la base d’une meilleure connaissance des différents groupes d’éleveurs transhumants.

Permettre au projet GIZ/ZFD d’alimenter son système de suivi et évaluation sur la base des informations collectées auprès des différents acteurs lors de la réalisation de la typologie des éleveurs transhumants.

### **2. Méthodologie de la réalisation de l’étude**

Cette étude « typologie des éleveurs transhumants » a été réalisée par les équipes du projet GIZ/ZFD au niveau des trois pays en étroite collaboration avec les organisations partenaires du projet notamment FNEN Daddo et Demi-E au Niger, RECOPA au Burkina Faso, GERED-ONG et POTALMEN au Bénin.

La démarche est basée sur les échanges entre équipes du projet pour l’élaboration des TDRs de l’étude, l’élaboration de la stratégie et un chronogramme de mise en œuvre, la conception des outils de collecte et d’analyse des données.

C'est ainsi que :

En janvier 2014, la coordination et les équipes du projet étant en réunion de planification à Fada, ont décidé de la réalisation de cette étude. Une équipe composée de M. Alhassane YOUNFA, FFK appuyé de M. Eric van Sprundel Coordonnateur du projet a été désignée pour conduire cette étude en étroite collaboration avec les autres membres des équipes du projet.

En juillet 2014, les TDRs de l'étude ont été finalisés et approuvés par les équipes du projet après un processus d'échanges et d'enrichissement pour faciliter l'appropriation de la démarche par toutes les équipes. Un chronogramme a été élaboré à la même période.

En mars 2015, il a été fait à Natitingou le point d'avancement de l'étude par les équipes du projet.

En avril 2015 une fiche de collecte des données a été adoptée par toutes les équipes du projet à travers un processus d'échanges, de corrections et d'adaptation. Le projet de la fiche a été testé par toutes les équipes et validé lors d'un atelier tenu à Fada en avril 2015. Au cours du même atelier, le chronogramme élaboré en 2014 a été réactualisé pour tenir compte des retards dans la réalisation des étapes précédentes.

Entre février et avril 2015 des ateliers de pré-typologie ont été tenus par les équipes avec les acteurs du terrain pour déterminer les critères et des variables devant aider à la réalisation d'échantillonnage des éleveurs à enquêter. Les détails sur les procédures de l'échantillonnage de chaque pays/équipe sont à retrouver dans les rapports pays/équipe.

Entre avril 2015 et mars 2016 les équipes ont procédé à l'administration des questionnaires sur le terrain sur la base d'un échantillonnage établi par chaque équipe.

En aout 2015 une fiche de saisie des données du terrain et un canevas d'élaboration du rapport d'analyse ont été élaborés et partagés avec toutes les équipes.

En décembre 2015, à l'occasion de l'atelier régional du projet pour le bilan 2015 et planification 2016 tenu à Thialy (Niger) il a été fait le point d'avancement de la typologie par chaque équipe. Il était ressorti que la plus part des équipes ont sont entrain de finaliser l'administration des questionnaires et la saisie des données.

En juillet 2016, toutes les équipes ont fini l'administration et saisie des questionnaires. Les procédures de dépouillement des résultats sont à retrouver dans les rapports de chaque pays/équipe.

En aout 2016, le draft 1 du rapport global d'analyse a été élaboré ;

En septembre 2016, une équipe restreinte de GIZ/ZFD réuni à Parakou, a procédé à l'analyse et à la finalisation du rapport global de la typologie.

Il faut rappeler que ce travail de « typologie des éleveurs transhumants » s'est aussi appuyé sur des expériences antérieures du ZFD et de certains partenaires notamment « l'atlas de l'élevage mobile à Zinder » réalisés par le ZFD en 2008 et l'étude sur la « typologie des systèmes d'élevage mobile dans les régions de Dosso, Maradi et Tahoua » réalisée par le PAAPSSP (Projet Belge) en 2011.

### **3. Difficultés et limites de l'étude**

De point de vue technique, la principale limite est le manque des données de référence qui auraient permis d'établir et d'apprécier un échantillonnage représentatif de nombre d'éleveurs enquêtés simplement parce qu'il n'existe pas des données statistiques fiables sur le nombre d'éleveurs qui font

la transhumance. Des ateliers de pré-typologie ont été réalisés par des équipes avec des leaders d'éleveurs, mais ils n'ont pas permis d'avoir ces données. Même l'alternative de prendre les données au niveau des postes vétérinaires frontaliers ne donnerai que des données partielles parce qu'une bonne partie des éleveurs transhumants ne se déclare pas aux frontières. Ainsi il a manquée l'assiette de base. C'est pourquoi, il nous est difficile de dire quel pourcentage représentent les éleveurs enquêtés par-rapports aux nombre d'éleveurs réellement en transhumance. Cependant l'échantillonnage utilisé repose sur des aspects qualitatifs.

Les autres difficultés sont d'ordre pratique et organisationnel. Il s'agit de :

- Lors des enquêtes, certains éleveurs en situation de transhumance, n'ont pas de fois assez de temps pour répondre à toutes les questions. L'administration du questionnaire requiert un temps relativement long et certaines sensibles notamment sur le troupeau, doivent être posées avec certaines stratégie et diplomaties pour avoir des réponses. Malgré cela, certaines questions ne sont pas répondues.
- L'étude concerne un espace géographique qui s'étend sur trois pays, ce qui implique assez de temps.
- Les feedbacks des équipes des pays prennent assez de temps à l'équipe en charge de conduire le processus.

#### **4. Zone de couverture de l'étude**

Au niveau de chaque pays, l'étude a concerné un certains nombre des communes et des groupes d'éleveurs qui s'y trouvent au moment de la réalisation des enquêtes. Ainsi les détails des localités et personnes enquêtées sont dans les rapports pays/équipe au niveau des fiches Excel. Ici nous essayons de ressortir l'ampleur de la couverture géographique de l'étude de façon globale par-rapport à aux zones d'intervention du projet GIZ/ZFD, mais aussi par-rapport aux objectifs de chaque équipe du projet ayant conduit l'étude. Ceci permet d'apprécier la représentativité de l'échantillon géographique concerné par l'étude. Aussi nous essayons dans cette partie de ressortir le nombre d'éleveurs enquêtés par zone ainsi que leur appartenance ethnique.

##### **4.1 Pour la zone de Fada N'Gourma (Burkina)**

Au Burkina 27 communes ont été enquêtées sur les 27 prévues soit un taux de réalisation de 100% en termes de couverture géographique. Ce qui a permis de couvrir toutes les communes de la région de l'Est.

Cependant 58 éleveurs transhumants ont été enquêtés sur les 81 prévus lors de la pré-typologie, soit un taux de réalisation de 72 % avec une certaine variabilité selon les groupes ethniques. Sur les 58 éleveurs enquêtés, il y a 34 Peulh soit 59%, 15 Gourmantché soit 26% et 9 Mossi soit 15%. Les éleveurs Touaregs cités lors de l'atelier de pré-typologie n'ont pas été rencontrés car dans les faits ils n'existent pas selon le témoignage des acteurs rencontrés sur le terrain lors de l'administration du questionnaire. Ils sont au niveau de la région du Sahel (commune de Grom-grom) qui n'est pas concernée par l'étude.

#### **4.2 Pour la zone de Parakou/Kandi (Bénin)**

Sur les 9 communes d'interventions du projets GIZ/ZFD, 5 qui sont la cible de l'étude ont été couvertes soit un taux de couverture de 55 % par rapport à la zone de couverture de projet. par-rapport aux objectifs fixés par l'équipe du projet, le taux de couverture est de 100% parce que les 5 communes couvertes ont été identifiées comme étant la zone d'entrée et d'accueil des éleveurs transhumants en provenance du Nigeria, Niger et Burkina.

Ainsi sur les 50 éleveurs transhumants prévus, 48 ont été enquêtés soit un taux de réalisation de 96%. Tous les éleveurs transhumants enquêtés sont d'ethnie Peulh.

#### **4.3 Pour la zone de Natitingou (Bénin)**

Par –rapport aux objectifs de l'équipe GIZ/ZFD de Natitingou, 10 communes sur 10 prévues ont été couvertes soit un taux de couverture de 100%. Mais ici il faut préciser que sur les 10 communes enquêtées, 4 sont des départements du Borgou et Alibori qui n'est pas la zone d'intervention de l'équipe de Natitingou mais plus tôt de la zone d'intervention de l'équipe de Parakou/Kandi.

Ainsi sur 108 éleveurs prévus, 108 ont été enquêtés soit un taux de réalisation de 100%. Cependant sur les 108 éleveurs enquêtés les résultats de seulement 8 éleveurs ont été dépouillés par l'équipe de Natitingou. L'analyse a porté seulement sur les 8 éleveurs. Tous les éleveurs enquêtés sont d'ethnie Peulh.

#### **4.4 Pour la zone de Dosso et Tillabéry (Niger)**

L'échantillon dans les deux régions du Niger (Dosso et Tillabery) est établi sur la base de la provenance des éleveurs. Le critère non-formalisé de sélection (l'équipe du Niger n'a pas fixé un nombre exact) a été la composition des troupeaux conduits en transhumance en gros : en majorité bovins, ovins, camelins ainsi que des troupeaux mixtes (y compris des caprins et asins).

L'étude a couvert 18 communes sur les 89 communes de la région de Dosso et Tillabéry soit environ un quart des communes. Les 18 communes intègrent toutes les communes d'intervention directe du projet.

Ainsi 52 éleveurs ont été enquêtés sur une prévision de 65 soit un taux d'exécution de 80%. Au niveau des éleveurs enquêtés, 50 sont Peulh et 2 sont Touareg.

Pour comprendre la dénomination des entités administratives utilisées dans chaque pays, il faut retenir que le découpage administratif est variable selon les pays :

au Niger : le pays est subdivisé en régions, les régions en départements, les départements en communes, les communes en villages/tribus

au Burkina Faso : le pays est subdivisé en régions, les régions en provinces, les provinces en communes département, et les communes/département en village. Il faut dire qu'au Burkina la commune a le même espace géographique que le département, ainsi au niveau de chaque chef lieu de commune il y a un maire et un préfet.

au Bénin: le pays est subdivisé en départements, les départements en communes, les communes en arrondissements et les arrondissement en villages.

## 5. Analyse des données

Cette analyse porte sur des données collectées et dépouillées auprès de 166 éleveurs transhumants sur les trois pays soit 52 éleveurs au Niger, 58 au Burkina, et 56 au Bénin.

### 5.1 Profil général des éleveurs transhumants

En général au niveau des trois pays, l'âge des éleveurs en transhumance varie de 20 à 70 ans avec une moyenne d'âge de 41 ans. Ce qui prouve que ce sont des adultes qui vont en transhumance même s'ils sont accompagnés des jeunes qui sont des bergers et qui assurent la garde des animaux lors de la pâture.

La plus part des éleveurs transhumants sont mariés, soit environ 95%, mais seulement 28% vont en transhumance avec leurs femmes. Tous les transhumants sont de sexe masculin. Par exemple il a été rencontré seulement 3 femmes transhumantes dans les zones de Fada, Dosso et Natitingou. Ce qui veut dire qu'en général le troupeau des femmes fait parti du troupeau familial géré par les hommes.

**Tableau N°01:** Profil général des éleveurs transhumants

Pays	Nombre éleveurs enquêtés	Tranche d'âges	Moyenne d'âge	Sexe	Nombre éleveurs mariés	% des éleveurs mariés	Ceux qui se déplacent avec leurs femmes	% de ceux qui se déplacent avec leurs femmes
Niger	52	23 à 70 ans	42 ans	51 hommes et 1 femme	49	94,23	21	40,38
Burkina	58	21 à 67 ans	39 ans	57 hommes et 1 femme	57	98,27	4	6,89
Bénin	56	20 à 60 ans	42 ans	55 hommes et 1 femme	52	92,85	22	39,28
Total enquêtés	166	20 à 70 ans	41 ans	-	158	-	47	-
Pourcentage	-	-	-	-	95,18	-	28,31	-

### 5.2 Résidence principale et cause du départ en transhumance

Au Bénin 32% des éleveurs transhumants sont de nationalité Béninoise ; donc transhumants nationaux, et 68% sont des transhumants étrangers dont 32% viennent du Nigéria, 27% du Niger et 9% sont Burkinabé. Ces données expliquent à la fois que le Bénin a une bonne proportion des éleveurs nationaux qui font la transhumance nationale mais aussi qu'une grande partie des éleveurs transhumants proviennent du Nigéria. La faible proportion des éleveurs Burkinabès au Bénin peut s'expliquer du fait que ces derniers sont beaucoup plus au Togo qu'au Bénin au cours de ces dernières années.



Au Niger et au Burkina tous les éleveurs transhumants sont respectivement Nigériens et Burkinabès. Ce qui veut dire d'une part que les éleveurs Nigériens passant par le Burkina, n'y restent pas longtemps que leur destination est soit le Bénin ou le Togo. Mais aussi cela voudra dire qu'il n'y a pas d'éleveurs Béninois ou Burkinabès qui viennent en transhumance au Niger, même s'il a été signalé que dans la zone de Botou, il y a quelques éleveurs Burkinabès (Peulh, Mossi, Gourmantché) qui viennent en transhumance de courte durée vers le Niger dans les communes de Say et Torodi lors de la libération des champs.

Tous les éleveurs transhumants sur leurs sites d'origine vivent généralement en grande famille. Ainsi 31% d'éleveurs transhumants ont changé au moins une fois de lieu de résidence habituel généralement à cause de manques des ressources pastorales (eau et fourrage) et dans une certaine mesure à cause des conflits et maladies d'animaux.

Les principales difficultés vécues par les éleveurs dans leurs lieux de résidence habituel et qui les poussent à aller en transhumance sont : le manque d'eau d'abreuvement particulièrement pour les éleveurs Burkinabè, le manque des pâturages pour les éleveurs Nigériens et accessoirement à cause des maladies animales et l'insécurité dues aux conflits fonciers et au vol d'animaux.

Généralement au niveau de chaque lieu de résidence on retrouve plusieurs groupes ethniques d'éleveurs. Par exemple sur certains site de Dosso (Garbou, Tchangué, Bella, Tagam Tassoum ....) et Tillabéry (Sirimbana, Larba, Koguéri, ...) on retrouve ensemble des éleveurs Peulh (Djawanbé, Ladanédji, Siloubé, Dakalbé, Djagouroubé, Bitinkobé,...), des éleveurs Touareg et Gourmantché. Au niveau de certains sites du Burkina (Manni, Partiaga, Diapangou, ...) on retrouve en cohabitation des éleveurs Peuls, Gourmantché et Mossi, dans la Tapoa (à Kantchari) on retrouve ensembles des éleveurs Gourmatché, Djerma, Haoussa qui viennent du Niger et du Nigéria.

Au niveau du Bénin sur certains sites tels que Dassari (Peul et Gourmanchté du BFA), à Bouga (Peul Jego et Mossi du BFA, Bragoubé du Bénin.....

Tout ceci démontre une certaine cohésion et solidarité entre les groupes d'éleveurs au niveau de leurs zones de résidence à cause du caractère communautaire des ressources pastorales.

### 5.3 Données sur les troupeaux

Il a été difficile d'avoir des informations exactes avec les éleveurs. Cependant sur la base des données fournies par les éleveurs qui ont accepté de le faire et en faisant foi à ce qu'ils ont communiqué, il ressort que généralement les types d'animaux conduits en transhumance sont en majorité des bovins qui représentent 53%, ensuite des ovins qui représentent 40%, des caprins qui sont à 6%, des asins et camelins qui sont chacun à 0.5%. Les ovins viennent en majorité du Nigéria. Cela confirme les motifs des départs en transhumance que sont la recherche de l'eau et des pâturages parce que les bovins ont besoin de beaucoup d'eau d'abreuvement et exploitent surtout le fourrage au sol.

**Tableau N°02 : type d'animaux conduits en transhumance**

Pays	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Camelins
Bénin	7 050	5 970	234	32	5
Burkina	6 506	1 377	0	0	0
Niger	2 295	4 644	1 295	159	156
Total	15 851	11 991	1 529	191	161
Pourcentage	0,53	0,40	0,06	0,005	0,005

Concernant les rapports que les éleveurs ont avec les troupeaux qu'ils conduisent en transhumance, il ressort des enquêtes que 64% sont des troupeaux familiaux dont ils sont copropriétaires, 35% sont propriétaires, et seulement 1% sont bergers. Ce qui veut dire que les éleveurs transhumants ont une grande responsabilité sur leurs troupeaux en étant copropriétaire ou propriétaires exclusifs. C'est pourquoi ils font des bons choix d'itinéraires en tenant compte des avantages et des risques.

**Tableau N°03 : du rapport que les éleveurs ont avec le troupeau en transhumance**

Pays	Nombre bergers enquêtés	Troupeau familial/Copropriétaire	Propriétaire	Berger
Burkina	58	47	11	0
Niger	52	27	24	1
Bénin	56	32	24	0
Total	166	106	59	1
Pourcentage		0,64	0,35	0,01

Les maladies animales les plus fréquentes lors de la transhumance sont :

Trypanosomose (Masso, Samorè, Solfèrè, Apè, Safa), Pasteurellose (Heyrè), Fièvre aphteuse (Tchamo), Pneumonie (kouffè), Parasitose gastro-intestinale (Djildi redou), Threptotricose (Gunyan, Gayè), Pica (Gnammol leydi), Charbon symptomatique (Pitè), Tiques (Djoutchè), Peste bovine (Dagaù nahi), Piroplasmose (Laguè), Peste des petits ruminants-clavelée- (Dagaù bali).

NB : dans les parenthèses, ce sont les appellations des maladies en langue Peulh.

#### 5.4 Données sur les parcours et difficultés

Selon les résultats des entretiens, 72 % des éleveurs enquêtés vont en transhumance en groupes d'amis et 28 % en compagnie de leurs familles. Ce qui veut dire que la proportion des éleveurs se déplaçant avec leurs familles est importante même si elle est en deçà de ceux qui se déplacent avec seulement des groupes d'amis.

**Tableau N°04: les compagnies des éleveurs transhumants**

Pays	Nombre éleveurs enquêtés	Ceux qui se déplacent seuls	Ceux qui se déplacent avec des amis	Ceux qui se déplacent avec leurs familles
Niger	52	0	31	21
Burkina	58	0	54	4
Bénin	56	0	34	22
Total	166	0	119	47
Pourcentage			0,72	0,28

Les principaux critères qui déterminent le choix du parcours des transhumants sont : 63% pour accéder au pâturage naturel (fourrage et eau de surface), 21 % pour accéder aux résidus des cultures, 14% à cause de l'insécurité et 2 % à cause des maladies animales. On se rend compte que l'accessibilité au pâturage naturel est le principal critère qui détermine le choix des parcours des éleveurs.

**Tableau N°05 : principaux critères de choix des parcours**

Pays	Nombre éleveurs enquêtés	Accès au pâturage naturel (eau et fourrage)	Accès aux résidus des cultures	Existence des maladies animales	Insécurité (conflit, vols)
Niger	52	33	13	0	3
Burkina	58	25	14	2	12
Bénin	56	47	7	2	8
Total	166	105	34	4	23
Pourcentage		0,63	0,21	0,02	0,14

Concernant le changement d'itinéraires, 45 % d'éleveurs enquêtés disent avoir changé d'itinéraire habituel de transhumance à cause généralement de manque des pâturages, le blocage des couloirs, l'insécurité (conflit et vols animaux), les tracasseries administratives, les maladies animales. La décision de changement d'itinéraire est prise à 79% par les propriétaires et copropriétaires d'animaux qu'ils soient eux même en transhumance ou restés à la maison, à 13% par le groupe d'amis en transhumance et seulement à 8% par les bergers eux-mêmes en rendant compte aux propriétaires d'animaux. Ce qui prouve que les propriétaires d'animaux ont une influence certaine sur le choix des itinéraires contrairement aux bergers qui ne sont que des exécutants d'ordres.

**Tableau N°06 : décision de changement d'itinéraire**

Pays	Nombre éleveurs enquêtés	Par le propriétaire/copropriétaire	Par le berger	Par le groupe d'amis
Niger	52	46	2	4
Burkina	58	45	2	11
Bénin	56	41	9	6
Total	166	132	13	21
Pourcentage		0,79	0,08	0,13

Pour les lieux de séjour en zone d'accueil, 41 % d'éleveurs enquêtés disent avoir changé de lieu de séjour (destination) habituel de transhumance pour les mêmes causes que le changement d'itinéraires c'est-à-dire disponibilité des pâturages, dégâts champêtres, vols et maladies d'animaux. La décision de changement de lieu de séjour est prise par les propriétaires et copropriétaires, les groupes d'amis et dans une certaines mesures les bergers. Ainsi en zone d'accueil, les transhumants n'ont pas de lieu fixe ; tout dépend de la disponibilité des pâturages.

Concernant les rapports sociaux, 72 % des transhumants enquêtés disent que les rapports sociaux avec les agriculteurs résidents au niveau du lieu de séjour sont conflictuels à cause surtout d'accusation des dégâts sur cultures et de blocage des pistes.

Par contre, 90 % des transhumants enquêtés disent que les rapports sociaux avec les éleveurs résidents au niveau du lieu de séjour sont bons parce qu'ils sont tous éleveurs et ont des causes communes à défendre notamment la mise en culture des espaces pastoraux. Par ailleurs 10% des transhumants disent que les rapports avec les éleveurs résidents sont conflictuels à cause de la concurrence sur l'utilisation des ressources pastorales. Par exemple les éleveurs résidents commettent des dégâts et disent aux agriculteurs que se sont les transhumants pour les faire partir, ils les accusent aussi de faire la cour à leurs femmes, etc.

D'autre part, 95 % des transhumants enquêtés disent que les rapports sociaux avec les autres éleveurs transhumants, c'est à dire tous étrangers au niveau du lieu de séjour sont bons parce qu'ils sont tous éleveurs étrangers et vivent presque les mêmes difficultés. Cependant 5% pensent que les rapports sont conflictuels à cause des vols d'animaux, d'accusation mutuelle en cas des dégâts, de concurrence pour l'utilisation des ressources pastorales.

Aussi, 77 % des éleveurs enquêtés disent ne pas avoir l'intention de rester définitivement au niveau des pays d'accueil à cause des conflits mortels, ils doivent s'occuper aussi de leurs champs et leurs parents aux villages d'origine. Par ailleurs 23% pensent rester définitivement dans les sites d'accueil à cause de l'abondance des pâturages (eau et fourrage).

Les principales difficultés rencontrées par les éleveurs au niveau de leurs lieux de séjour sont : rançonnement par les forestiers, défrichement espaces pastoraux par les agriculteurs, insécurité au Nord Tillabery (conflits, attaques à mains armées, vol, braquage) et au sud au Bénin ce sont les surtaxations, maladies animales, abattage d'animaux par les forestiers, amendes par agents vétérinaires, rançonnement par chefs coutumiers, taxation douanières qui confondent avec animaux marchands etc.

### **5.5 Système de communication utilisé par les éleveurs en transhumance**

Le principal moyen de communication utilisé par les éleveurs est le cellulaire. Ainsi, 81 % des éleveurs enquêtés utilisent les cellulaires pour communiquer avec leurs familles ou propriétaires d'animaux restés aux villages. Seuls 19 % communiquent à travers l'envoi des émissaires ou prennent des nouvelles à l'occasion de certains marchés.

Par ailleurs pour communiquer avec leurs collègues en transhumance, les éleveurs combinent presque à égalité l'utilisation du téléphone cellulaire et celui des rencontres physiques généralement à l'occasion des marchés ou lors de la pâture.

C'est dire que le téléphone cellulaire joue un rôle important dans le système de communication au niveau des transhumants.

**Tableau N°07 : moyens de communication utilisés par les éleveurs**

Pays	Nombre éleveurs enquêtés	Usage Cellulaire	Envoie Emissaire
Niger	52	41	11
Burkina	58	51	7
Bénin	56	42	14
Total	166	134	32
Pourcentage	-	0,81	0,19

### **5.6 Niveau de connaissance et de respect des règles administratives de transhumance par les éleveurs**

Le niveau de connaissance des règles administratives qui régissent la transhumance est très variables selon le type de réglementation. Ainsi il ressort que :

- 61% d'éleveurs ne connaissent pas les types et les montants des taxes à payer
- 52% d'éleveurs ne savent qu'ils doivent obligatoirement passer par des postes frontaliers,
- 49% d'éleveurs ne savent pas qu'il y a des dates d'entrée et de sortie ou ne connaissent pas les dates,
- 48% d'éleveurs ne connaissent pas le CIT.
- 30% d'éleveurs ne savent pas qu'ils doivent déclarer le nombre de leurs animaux conduits en transhumance,
- 16% d'éleveurs ne savent pas qu'ils doivent vacciner leurs animaux

L'élément de la réglementation le plus connu est la vaccination des animaux parce que seulement 16 % d'éleveurs ne savent pas qu'ils doivent le faire. La réglementation la moins connue est la typologie et montant des taxes à payer parce que 61% d'éleveur ne le maîtrise pas Ceci peut s'expliquer par le fait que les éleveurs savent que la vaccination de leurs animaux est à leur propre intérêt compte tenu des multiples maladies qu'ils rencontrent en zones d'accueil et aussi des campagnes de sensibilisations organisées par d'autres acteurs sur la vaccination des animaux. La méconnaissance des taxes justifie pourquoi les éleveurs sont rançonnés par plusieurs acteurs et à plusieurs niveaux.

Nous avons aussi voulu dans cette étude savoir qu' en plus de la proportion des éleveurs connaissant la réglementation de la transhumance transfrontalière, comprendre quel est le niveau du respect de cette réglementation par les éleveurs. Il ressort que 61% des éleveurs transhumants ne respectent pas la réglementation de la transhumance transfrontalière. L'élément de la réglementation le moins respecté est la date d'entrée et sortie dont 75% d'éleveurs ne respectent pas. L'élément le plus respecté est la vaccination du cheptel qui est faite par 72% d'éleveurs, parce que cela va dans leur propre intérêt.

**Tableau N°08:** connaissance des règles de la transhumance par les éleveurs transhumants

Pays	Nombre éleveurs enquêtés	CIT		Vaccination		Déclaration nombre animaux		Dates entrées et sorties		Passage poste frontaliers		Payement taxes	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Niger	52	31	21	50	2	44	8	31	21	25	27	11	41
Burkina	58	44	14	52	6	53	5	45	13	43	15	40	18
Bénin	56	11	45	37	19	19	37	9	47	11	45	13	43
Total	166	86	80	139	27	116	50	85	81	79	87	64	102
Pourcentage		0,52	0,48	0,84	0,16	0,70	0,3	0,51	0,49	0,48	0,52	0,39	0,61

### 5.7 Propositions globales formulées par les éleveurs pour améliorer la transhumance

Pour l'amélioration de la transhumance les éleveurs, proposent :

Avant le départ en transhumance, il faut: s'assurer que les couloirs de passage et zone de pâturage ne sont pas semés par les agriculteurs, vacciner ses animaux, connaître la réglementation en vigueur, avoir ses papiers d'identités et le Certificat International de Transhumance (CIT).

Pendant le séjour il faut: avoir des bonnes relations avec les forestiers, surveiller ses animaux pour éviter des dégâts, payer les amendes pour éviter des conflits, , respecter la réglementation pour éviter l'abattage des animaux par les forestiers,

Pendant le retour de transhumance il faut: éviter de couper les arbres, suivre les couloirs,

A l'endroit des associations d'éleveurs il faut: faire le plaidoyer pour le respect des espaces pastoraux, défendre des droits des éleveurs faire connaître aux éleveurs les textes de loi et règlements de la transhumance

A l'endroit des populations des pays/zones d'accueil il faut: faciliter l'accès aux ressources pastorales aux éleveurs, être pacifique avec les éleveurs, respecter les textes de loi, bien collaborer avec les éleveurs .....

A l'endroit des autorités des pays/zones d'accueil il faut: respecter les textes de loi sur la transhumance, particulièrement l'indemnisation en cas de dégât, réduire les amendes et injustices, sensibiliser les agriculteurs pour ne pas semer les espaces pastoraux, baliser les espaces pastoraux.....

A l'endroit des autorités des pays /zones de départ, il faut : être en contact avec les autorités des zones d'accueil, collaborer avec les autorités des pays d'accueil, sensibiliser les autorités des pays d'accueil, servir d'intermédiaire entre les acteurs, faire respecter les textes de loi, donner des conseils utiles aux éleveurs avant le départ en transhumance.

## 6. Discussions

La typologie ici présentée ne constitue qu'un extrait de la population des éleveurs mobiles sur le territoire examiné. Rappelons que l'échantillon a été pris selon des critères différents dans les trois pays et selon les estimations des agents du terrain de « ce qui est important », soit sur la base de la

composition du troupeau en transhumance (cas du Niger), soit la provenance géographique des transhumants (cas du Bénin), soit la commodité « ou est-ce qu'on trouve les éleveurs dans la région » (cas du Burkina Faso). Par conséquent nous avons un échantillon divers qui représente des éleveurs qui sont au centre de notre projet et travail quotidien.

Nous avons trouvé des éleveurs qui sont dans la plupart des cas des propriétaires ou copropriétaire des animaux qu'ils conduisent en transhumance. Cela indique que pour les bénéficiaires de notre travail jusqu'à nos jours le mode de production rural, la mobilité pastorale, est fortement liée au mode de vie ainsi qu'aux pratiques qui en ressortent avec, le cas échéant, une connotation ethnique.

De plus, il est important dans le contexte donné que, les éleveurs, avec lesquels nous travaillons soient des propriétaires des animaux qui prennent les décisions concernant leur bien-être et donc le bien-être de leurs familles aussi. Pour cela nous devons nous approcher le plus possibles des décideurs qui sont les éleveurs propriétaires d'animaux.

Dans ce contexte il est également intéressant de noter que seulement dans environs un tiers (1/3) des cas examinés, les femmes partent avec leurs maris en transhumance. La question se pose de savoir, quels sont les changements d'environnement qui font que les femmes restent sur le lieu d'encrage ? Nous proposons plusieurs raisons à investiguer : (i) une grande partie des éleveurs pratiquent aussi l'agriculture. Pour travailler les champs ou peut-être même sécuriser les champs, une partie de la famille ne part plus. (ii) De plus en plus les enfants sont scolarisés et doivent rester là où ils sont inscrits. (iii) Les familles ne se sentent pas en sécurité sur leurs parcours.

Les raisons pour lesquelles des éleveurs ont changés leurs parcours habituels révèlent surtout de « l'accès aux ressources naturelles » comme raison principale en sachant que cette notion comprend plusieurs nuances de « l'accès ». Ce constat mérite d'être désormais différencié du constat du « manque des ressources ». Il y a en général un manque des ressources pastorales lié aux précipitations qui est une des raisons d'être de la transhumance au Sahel et au-delà. Cela implique un changement d'itinéraire et/ou de la destination finale selon les paramètres de la saison. Par contre, la notion de « l'accès aux ressources » implique la gestion des ressources naturelles sur un lieu précis qui varie selon les textes et règlements en vigueur et surtout son application, mais aussi selon les pratiques locales (us et coutumes, règles de réciprocités). De même, les multiples conflits opposant les producteurs ruraux sont plutôt liés à la gestion des ressources. C'est pourquoi il est important de nuancer « le disponibilité des ressources pastorales » et « l'accès aux ressources pastorales ».

Les relations sociales entre les différents producteurs ruraux sont conflictuelles ce qui n'est pas nouveau. Par contre, l'envergure est effrayante car dans plus de 70% des cas les relations sont conflictuelles. Sur cet axe il reste encore du travail à faire notamment le renforcement de dialogue entre acteurs.

La communication moderne grâce à la téléphonie mobile entre éleveurs, leurs proches et d'autres producteurs, vendeurs, etc. offre beaucoup des possibilités sans qu'un déplacement soit nécessaire. En effet, un propriétaire des animaux pourrait employer un ou plusieurs bergers et les suivre de loin sans être dépourvu de son pouvoir de décision. Ainsi dans certaines mesures, le suivi des transhumants est possible avec le téléphone mobile.

Les réponses sur des questions des connaissances des règlements de la mobilité transfrontalière en vigueur basés sur le CIT révèlent un taux de connaissance très important des éleveurs mobiles en ce qui concerne l'obligation de vacciner les animaux, suivi par un taux de connaissance encore remarquable en ce qui concerne la déclaration obligatoire du nombre des animaux conduit en

transhumance. Toutefois, il faut constater qu'environ la moitié des éleveurs ne connaît pas le document en question, le CIT. Ce taux d'ignorance nous semble très élevé (dans la même veine le taux de connaissance des autres données du CIT oscillent autour du même pourcentage) et surtout en sachant que le taux de connaissance ne correspond pas nécessairement au taux d'application réel donc du respect de la réglementation par les éleveurs.

Un dernier chapitre du questionnaire a traité des attentes et propositions envers des organisations qui défendent les intérêts des éleveurs mobiles mais aussi des autorités des pays de départ et d'accueil des transhumants. Les réponses n'étaient pas très détaillées dans certains cas. Cela a été probablement dû à la longueur du questionnaire qui a fait en sorte que les dernières réponses ont été partiellement négligées par les enquêteurs ou par les enquêtés.

### **Conclusion générale**

De façon globale le travail sur la « typologie des éleveurs transhumants » nous a rapporté beaucoup d'informations pouvant nous aider à mieux connaître les différents types d'éleveurs transhumants dans la zone du projet. L'analyse des résultats de la typologie nous amène aussi à réfléchir sur comment améliorer notre travail au vue des difficultés aux quelles font toujours face les éleveurs transhumants.. Ce travail a enfin suscité des questions à approfondir car certaines ayant partiellement trouvé des réponses.

Ces interrogations et invites aux réflexions tout en tenant compte du contexte actuel dont l'insécurité a une dimension sous-régionale, se résument à :

Qui sont les vrais transhumants et comment travailler avec eux ? il ressort de cette typologie que les propriétaires et copropriétaires d'animaux sont les principaux décideurs sur les choix des parcours de transhumance et les zones de séjour qu'ils soient en compagnie des bergers ou qu'ils soient restés à la maison. Hors dans la pratique on ne voit que le berger qui est derrière le troupeau alors que le décideur est souvent invisible. Ainsi le travail avec leurs représentants ne peut se faire avec « un boucle de feedback » étroit.

Qu'est-ce que nous devons faire de plus pour faciliter aux éleveurs l'accès des ressources pastorales sachant que déjà sur les trois pays, le projet accompagne les négociations et concertations qui débouchent sur la sécurisation des ressources pastorales. Il ressort de cette typologie que l'accès aux ressources pastorales est à la fois l'enjeu majeur mais aussi source des conflits.

Qu'est-ce que nous devons aussi faire de plus pour améliorer les relations entre les éleveurs transhumants et les populations sédentaires, sachant que déjà sur nos trois pays le projet facilite les concertations et dialogue entre acteurs ?

Qu'est-ce que nous devons faire de plus pour faciliter aux éleveurs et aux autres acteurs l'accès à l'information sur la réglementation de la transhumance car il ressort de cette étude qu'une bonne partie des éleveurs ne connaît pas encore la réglementation de la transhumance. Il faut rappeler qu'un important travail de recensement et vulgarisation des lois et règlements sur la transhumance est fait par le projet sur les trois pays à travers plusieurs outils dont : les guides de conseils pratiques, les posters, les brochures, les médias, les centres de formations des éleveurs, les théâtres forums, etc.

L'équipe qui avait procédé à l'analyse des résultats de cette typologie, a fait des propositions d'actions en réponse aux différentes interrogations dans le but de rendre opérationnel la typologie. Le document fait partie des annexes du présent rapport.



## **Annexes**

Document de synthèse des actions pour l'opérationnalisation des résultats de la typologie des éleveurs

TDRs de la typologie des éleveurs

Les rapports équipes/pays

Les parcours de quelques éleveurs par pays/équipes